

l'événement reconnaissance

06 / 12
2018



17h



Association des
professionnels en
exposition du
Québec

GUIDE DE
CANDIDATURE
2018

présentation de l'événement

C'est avec plaisir et fierté que l'Association des professionnels en exposition du Québec (APEQ) vous convie à la première édition de l'Événement Reconnaissance.

Cet Événement met en lumière l'engagement et les efforts exceptionnels de professionnels de l'industrie de l'exposition au Québec. Ce concours nous permet d'exprimer notre reconnaissance et notre admiration à des personnes qui sont à la source d'idées, d'initiatives et de réalisations tant audacieuses que porteuses. Leur expertise, leur savoir-faire et la créativité qu'elles déploient permettent de bonifier l'expérience offerte aux visiteurs et d'assurer le développement de notre industrie. Par leur audace, leur dynamisme et leur dévouement, ces personnes sont de véritables sources d'inspiration et représentent de manière très éloquente les forces vives de notre industrie.

Nous souhaitons vivement que l'Événement Reconnaissance soit le grand rassemblement annuel d'entrepreneurs, de gestionnaires d'entreprises et d'intervenants liés au secteur de l'exposition qui dynamisent l'identité collective de notre industrie par leurs actions et leurs prises de décision.

Ce concours est ouvert à l'ensemble de l'industrie de l'exposition québécoise.



Stéphane Fortin
Président de l'Association des professionnels
en exposition du Québec (APEQ)



informations pertinentes

DATES IMPORTANTES

- **31 OCTOBRE 2018 – 17 H** : Date limite pour déposer votre candidature
- **SEMAINE DU 5 NOVEMBRE 2018** : Délibération des jurys
- **SEMAINE DU 12 NOVEMBRE 2018** : Dévoilement des lauréats
- **6 DÉCEMBRE 2018** : Événement Reconnaissance, dévoilement des finalistes et remise des prix

REMISE DES PRIX

Le dévoilement des finalistes aura lieu lors de l'Événement Reconnaissance qui se tiendra le 6 décembre 2018 au Centre d'événements et de congrès interactifs de Trois-Rivières. Les finalistes bénéficieront d'une (1) gratuité et devront assister à l'événement dans le but de recevoir leur prix.

RÈGLEMENTS

- Tous les documents doivent être envoyés au plus tard le mercredi 31 octobre 2018 à 17 h à l'Association des professionnels en exposition du Québec (APEQ).
- Tous les dossiers de candidature doivent être envoyés via le formulaire en ligne de l'APEQ.
- Les dossiers incomplets ou ne respectant pas ces exigences ne seront pas soumis au jury.
- Une candidature peut être soumise par la personne elle-même ou par une tierce personne.
- Le nombre de mots exigés pour chacune des questions devra être respecté.
- Les membres du jury reconnaissent l'obligation de divulgation à l'APEQ de tout conflit d'intérêts auquel ils pourraient être exposés et s'assurent de préserver la confidentialité des données des dossiers de candidature.
- L'APEQ se fie au code d'honneur des participants au concours quant à l'exactitude des faits et des informations qu'ils avancent dans leur dossier.
- Sont exclus les membres du jury ainsi que les membres siégeant actuellement au conseil d'administration de l'APEQ.



dossier de candidature

DOCUMENTS À FOURNIR

- Formulaire de candidature;
- Lettre d'intention de 250 mots maximum. La lettre d'intention doit faire mention de réalisations et de situations concrètes qui démontrent que le candidat répond aux critères de sélection.

CATÉGORIES

PRIX INSPIRATION

- Le candidat cumule plus de quinze années dans le domaine de l'exposition;
- Son apport au domaine est remarquable;
- Il est une source d'inspiration pour les autres professionnels du secteur.

PRIX ASCENSION

- Le candidat cumule moins de cinq années dans le secteur de l'exposition;
- Il démontre un intérêt de faire reconnaître et grandir l'industrie.

PRIX IMPLICATION

- Le candidat est membre de l'APEQ depuis au moins deux ans;
- Il s'est impliqué bénévolement de manière soutenue et importante au sein de l'association au cours de la dernière année.

